

NOUVEAU POSTE AFFICHÉ

DIRECTEUR DE PROJETS

Lieu : Siège social à Baie-Comeau, Côte-Nord

Horaire : temps plein (env. 40h/sem)

Durée : contrat de 8 à 10 mois par année
(février à décembre - discutable)

Entrée en fonction : dès maintenant

Salaire annuel : à partir de **85 500 \$**, selon l'expérience



À PROPOS DU POSTE

Tu aimerais participer à des projets stimulants dans la sphère de l'aménagement de sentiers, du déboisement et de la foresterie en général? On te connaît pour tes forces relationnelles, aimant l'action et ayant un sens des opérations? Le travail et l'aventure au sein d'une équipe jeune et dynamique dans un cadre ouvert t'intéresse? Nous avons l'emploi qu'il te faut!

Les Aménagements Nordiques Inc. (LAND) est une entreprise en pleine expansion et cherche à combler un poste de **directeur de projets**.

POUR POSTULER

Faites parvenir votre CV ainsi qu'une lettre de motivation à :
rh@lesamenagementsnordiques.com

Seuls les candidats retenus seront contactés.

TÂCHES

- Rôles de directeur de projets pour des contrats d'envergures et de chargé de projets sur certains autres (60% bureau 40% terrain) ;
- Participer à la logistique et à la gestion des différents contrats ;
- Faire des audits terrain ;
- Effectuer des suivis clients ;
- Aide à l'embauche pré-saison ;
- Responsable de l'inventaire complet et aider au maintien des équipements de l'entreprise ;
- Effectuer des commandes de matériels ;
- Effectuer toutes autres tâches confiées par la direction.

PROFIL RECHERCHÉ

- DEC dans un domaine connexe ou expérience pertinente ;
- Force en logistique et en maintien d'une flotte d'équipements ;
- Aptitude en relations interpersonnelles ;
- Sens de l'initiative ;
- Bon leadership ;
- Bon sens de l'organisation ;
- Bonne gestion du stress ;
- Axé(e) sur le service à la clientèle ;
- Expérience et connaissance avec la Suite Office 365, Outlook, Word, Excel, Teams, Sharepoint.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Horaire de 5/2 en période de planification et horaire variable en saison d'opération (en fonction des contrats) ;
- Temps supplémentaire après 47 heures ;
- Prime lors de garde, lorsque requis ;
- Allocation mensuelle pour les gens de l'extérieur ;
- Allocation pour cellulaire de 50\$/mois (durant les mois d'opération) ;
- 5 jours de congés mobiles payés ;
- Possibilité de cumuler du temps ;
- Poste et conditions en évolution.